

# Master professionnel

## PILOTAGE ET EVALUATION DANS LES SYSTEMES EDUCATIFS

### **OBJECTIFS**

La formation a pour objectif de préparer les étudiants aux métiers de l'évaluation, du management et de la gestion des systèmes, des organismes ou des dispositifs d'éducation et de formation ou aux carrières de la recherche dans les domaines de l'éducation et de la formation

### **MODE DE RECRUTEMENT**

Le parcours comprend, dans la poursuite d'une licence en Sciences de l'éducation, une étape M1 intitulée *Analyse des systèmes Educatifs* et une étape M2 *Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs*. Des accès parallèles sont prévus sur examen de dossier. La formation étant modulaire, chaque étape peut se dérouler en 2 années, en particulier pour les salariés en formation professionnelle.

### **Accès :**

L'admission en M2 est assurée aux étudiants ayant validé leur M1 dans l'un des deux parcours du Master [Sciences de l'éducation et de la formation](#) à l'Université de Bourgogne mais le choix entre les spécialités n'est pas libre. Les étudiants doivent déposer un dossier de candidature indiquant leur parcours universitaire préalable et leurs motivations pour la spécialité demandée. En fonction des places disponibles, ils seront orientés, après un éventuel entretien, vers une des spécialités offertes. Si le nombre des candidatures recevables venait à dépasser celui des places disponibles pour l'ensemble des spécialités du Master, la procédure de sélection pour l'accès en M2 prévue par la réglementation toujours en vigueur au niveau national serait mise en œuvre.

Les étudiants ayant validé le M1 du parcours *Analyse des systèmes éducatifs* à l'Université de Bourgogne peuvent demander une inscription en M2 dans la spécialité professionnelle *Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs*. Pour la spécialité professionnelle *Conseiller, consultant, responsable de formation*, le passage par le M1 du parcours IUP est fortement conseillé mais l'accès est possible sur autorisation pour les étudiants du parcours *Analyse des systèmes éducatifs*.

Les étudiants ayant validé le M1 du parcours IUP peuvent demander une inscription en M2 dans les spécialités professionnelles *Conseiller, consultant, responsable formation* ou *Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs*.

L'accès au *M2 recherche* est ouvert prioritairement aux étudiants ayant validé le M1 du parcours *Analyse des systèmes éducatifs* à l'Université de Bourgogne. Il est soumis à une autorisation des responsables pédagogiques de la formation.

### ***Accès direct en M2***

Bien que le parcours normal conduise en M2 les étudiants entrés dans le Master au niveau M1, des étudiants ayant validé un niveau M1 dans un parcours différent à l'Université de Bourgogne ou dans une autre université française ou étrangère peuvent demander l'accès direct en M2. Une commission composée d'enseignants de la formation examine les candidatures et se prononce sur l'admission en fonction de la formation préalable des candidats et de leur projet, après un éventuel entretien.

### ***Conditions spécifiques d'accès en formation continue***

Le diplôme de Master peut être obtenu totalement ou partiellement par la validation des acquis de l'expérience. Les acquis professionnels peuvent également être validés pour accéder au Master au niveau M1 et exceptionnellement au niveau M2. Les dossiers de validation d'acquis sont constitués auprès du Service de Formation Continue de l'Université de Bourgogne.

### **ORGANISATION DE LA FORMATION**

## Présentation des UE

SEMESTRES 3 et 4

UE fondamentale

UE méthodes et outils

UE de spécialité Systèmes éducatifs

UE de spécialité évaluation en éducation

UE de spécialité Education et développement

UE Expérience Professionnelle

### Tableau des UE et Contrôle des connaissances

#### SEMESTRES 3 et 4

UE fondamentale	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	Coeff. CT	Coeff. CC	total coeff.
	Economie de l'éducation	24		24		CT			
	Sociologie de l'éducation	24		24		CT			
	Analyse de données et modélisation	12	24	36		CT			
<b>TOTAL UE</b>		<b>60</b>	<b>24</b>	<b>84</b>	<b>10</b>				<b>6</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE méthodes et outils	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff. CT	Coeff. CC	total coeff.
	Gestion de projets	12	12	24		CT			
	Méthode de l'évaluation	12	12	24		CT			
	Animation, communication		24	24		CT			
	Langue vivante		24	24		CT			
<b>TOTAL UE</b>		<b>24</b>	<b>72</b>	<b>96</b>	<b>10</b>				<b>6</b>

UE de spécialité Systèmes éducatifs	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	Coeff. CT	Coeff. CC	total coeff.
	Analyse du marché du travail, de l'emploi et des qualifications	12	12	24		CT			
	Pilotage des dispositifs et des établissements	12	12	24		CT			
	Evaluation des systèmes éducatifs	12		12		CT			
	Analyse sectorielle de l'éducation	12		12		CT			
<b>TOTAL UE</b>		<b>48</b>	<b>24</b>	<b>72</b>	<b>10</b>				<b>6</b>

L'étudiant effectue un choix entre l'UE de spécialité Evaluation en Education et l'UE de spécialité Education et Développement

UE de spécialité évaluation en éducation	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	Coeff. CT	Coeff. CC	total coeff.
	Evaluation des apprentissages et des acquisitions	12	12	24		CT			
	Evaluation des établissements	24		24		CT			
	Analyse coûts-avantages	12	12	24		CT			
	Séminaires		24	24		CT			
<b>TOTAL UE</b>		<b>48</b>	<b>48</b>	<b>96</b>	<b>10</b>				<b>6</b>

UE de spécialité Education et développement	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	Coeff. CT	Coeff. CC	total coeff.
	Géopolitique et relations interculturelles	12	12	24		CT			
	Education et développement	24		24		CT			

	Analyse coûts-avantages	12	12	24		CT			
	Séminaires		24	24		CT			
TOTAL UE		48	48	96	10				

UE Expérience Professionnelle	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
	Stage			(420 h mini)		CT			
	Projets et ateliers					CT			
TOTAL UE					20				16

<b>TOTAL</b>	<b>180</b>	<b>168</b>	<b>348 + 420 stage</b>						
--------------	------------	------------	------------------------	--	--	--	--	--	--

### ■ **Modalités de contrôle de connaissance :**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>

#### **COMPENSATION :**

Une compensation s'effectue au niveau des UE. La note de l'UE est calculée à partir de la moyenne des notes des éléments constitutifs affectées de coefficients.

L'année est validée si la moyenne générale des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

#### **CAPITALISATION :**

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS).

Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE.

Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

#### **Stage**

oui

### **POURSUITES D'ETUDES**

La poursuite d'études n'est pas prévue pour ce master professionnel. Cependant, à titre exceptionnel, une inscription en thèse peut être envisagée sur autorisation du Conseil Scientifique de l'Université, pour des étudiants ayant manifesté des compétences et des aptitudes à la recherche. L'existence de tronc commun substantiel au cours du master est susceptible de faciliter une réorientation de ce type.

### **DEBOUCHES**

- Gestionnaires des établissements scolaires privés
- Responsable des services de l'éducation des collectivités territoriales.
- Responsable de projets dans le secteur éducatif.

### **CONTACTS**

**Responsables de la formation** : Bruno SUCHAUT et Thierry CHEVAILLIER, Professeurs

**Scolarité – secrétariat pédagogique** Sécerine BLOT ☎ 03.80.58.98.54 [scoliump@u-bourgogne.fr](mailto:scoliump@u-bourgogne.fr)

**Composante(s) de rattachement** : IUP Denis Diderot